

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 9 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le neuf avril à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 2/04/2024

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, KURAST Xavier, /formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : CHEMINOT Anyta (a donné procuration à Dolorès LAMY) JAMET Jérôme (a donné procuration à Thierry CHARRET), GUIGNARD Sébastien (a donné procuration à Xavier KURAST)

M.KURAST Xavier, a été désigné comme secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU

7 délibérations ont été adoptées à l'**unanimité** (11 voix pour)

→ **Un budget primitif voté à l'unanimité qui privilégie le projet phare de réhabilitation du patrimoine portant sur la maison du garde, sans augmentation de la fiscalité locale**

Le budget primitif 2024 de Chazemais a été voté à l'unanimité comprenant les résultats excédentaires de l'exercice 2023 et considérant le faible encours de la dette qui s'élève à 23 807,96 euros. En section de fonctionnement, 558 510,69 euros ont été inscrits et 541 062,65 euros, en section d'investissement.

Les élus ont rappelé la mise en œuvre de la cantine à 1 euro : les familles dont les élèves fréquentent l'école Hubertine AUCLERT bénéficient ainsi d'une tarification sociale.

Un agent du service technique va être titularisé à temps complet, pour le service au restaurant scolaire, l'entretien des locaux et des espaces verts.

Les dotations d'Etat augmentent légèrement et devraient s'élever à 155 961 euros.

Concernant les impôts locaux, une fois de plus, les élus font le choix de ne pas infliger aux redevables une hausse des taux, puisque rien que l'augmentation des bases d'impositions locales génère des recettes supplémentaires.

Avec le vote du budget, la plupart des associations communales qui en font la demande, sont bénéficiaires d'une subvention de fonctionnement pour soutenir leurs activités et festivités qui animent le village. Le soutien financier associatif vient s'ajouter au prêt gracieux des salles communales et du mobilier, telles que tables et chaises. La reprographie est également faite en mairie pour les affiches annonçant les diverses manifestations.

Les élus mènent une gestion budgétaire rigoureuse et se réjouissent de voir cette année le début de la réalisation de leur plus grand projet de la mandature.

On retrouve le traditionnel programme de rénovation de la voirie : Chemin des Moricauds à La Prugne et Route des Gardais.

La rénovation énergétique des logements communaux est quant à elle abandonnée faute de subventionnement public. Tout ne peut être fait en même temps.

Et enfin, après deux années d'études et de diagnostics préalables, les travaux de réhabilitation de la Maison du Garde et de sa grange devraient enfin voir le jour dans le courant du deuxième semestre ; le tout étant motivé par une redynamisation du centre bourg, avec la création d'un tiers-lieu et d'une halle culturelle.

→ **Les partenaires financiers sollicités pour la réalisation des investissements**

L'Europe, l'Etat, la Région, le Département sont sollicités pour le subventionnement des grands projets structurants de la commune, afin de réduire leurs financements. Un recours à l'emprunt devra, en plus de l'autofinancement, être envisagé.

→ **La bibliothèque : un service municipal redynamisé avec une grainothèque**

Deux bénévoles vont assister prochainement à une formation de base organisée par la médiathèque départementale afin de mieux gérer la bibliothèque municipale, avec le secrétariat de la Mairie.

Elle va être dotée d'une nouveauté : une grainothèque. Le tout est ouvert à tous, aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie tous les jours du lundi au vendredi.

→ **RAPPEL** : Suite aux nombreuses sollicitations, en attendant la fibre (fin 2025 ?), le Maire a été orienté par les services régionaux, vers un très haut débit par satellite, obtenu avec neosat.fr, tout en bénéficiant d'une aide financière d'Etat. Charge à chacun de se renseigner : des flyers d'informations sont disponibles en Mairie.

Chazemais s'anime, Chazemais se cultive

- Pêche à l'étang communal, route d'Audes - sortie du bourg, le samedi 11 mai : ouverture pêche au carnassier- fermeture de la pêche, dimanche 1^{er} décembre : les cartes de pêche sont en vente au GRILLON dans la cour de la Mairie.
- La municipalité invite toute la population à la maison du randonneur, samedi 20 avril à 11h00 pour l'inauguration d'un pressoir et rappel sur l'histoire d'une terre de vignes.
- La municipalité invite toute la population à assister à la cérémonie du mercredi 8 mai, rendez-vous aux monuments aux morts à 11h00.
- Les enfants de la commune de 2 à 11 ans sont invités à participer au fleurissement communal, le mercredi 15 mai de 11h à 12h : inscriptions en Mairie d'ici le 26 avril.
- Des fleurs pour les mamans, distribuées par la municipalité, le dimanche 26 mai, dès 9h00 : les nouvelles arrivantes sont invitées à se faire connaître en Mairie d'ici le 26 avril.

Prochain Conseil Municipal, le mardi 28 mai à 18h15